

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW TELBEC CODE 01

Depuis dix mois, seulement 18 Haïtiens ont bénéficié du programme spécial

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A MANQUÉ À SON DEVOIR DE VENIR EN AIDE AUX SINISTRÉS DU TREMBLEMENT DE TERRE EN HAÏTI

Québec, le mercredi 3 novembre 2010 – Le député de Deux-Montagnes et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration, Benoit Charette, déplore l'incapacité de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Kathleen Weil, à chiffrer le nombre d'Haïtiens qui ont été accueillis au Québec par le biais du programme spécial mis sur pied par le gouvernement du Québec au lendemain du tremblement de terre en Haïti le 12 janvier dernier.

« Ce programme spécial permettrait d'accueillir 3000 sinistrés. Or, dix mois plus tard, on constate, selon les données obtenues par Citoyenneté et Immigration Canada, que seulement 18 ressortissants haïtiens ont été admis au Québec en vertu de ce programme. De deux choses l'une : ou bien la ministre Weil nage en pleine obscurité, ou bien elle accuse le gouvernement fédéral de mentir. Le résultat, c'est que le programme n'a malheureusement pas fonctionné correctement et ce sont des familles haïtiennes dans la misère qui en paient le prix », a déclaré Benoit Charette.

L'opposition officielle déplore l'attitude de la ministre Weil qui, ce matin à l'Assemblée nationale, a laissé entendre que plus de 2200 Haïtiens ont été accueillis au Québec depuis janvier dernier. « La ministre Weil gagnerait à dire la vérité. Ces personnes avaient déposé leur demande avant le tremblement de terre. Elles n'ont donc rien à voir avec le programme spécial mis en place par le gouvernement », a précisé M. Charette.

Il estime que le sens humanitaire de ce programme spécial est totalement anéanti. « À la vitesse où vont les choses, les sinistrés qui auront déposé une demande en vertu du programme spécial devront attendre les mêmes délais que s'ils avaient déposé leur demande dans le cadre du programme régulier de réunification des familles, soit près de deux ans. C'est honteux », a conclu le député de Deux-Montagnes.

– 30 –

SOURCE : Direction des communications de l'aile parlementaire du Parti Québécois

RENSEIGNEMENTS : Éric Gamache
Attaché de presse
418 643-2743